



Paris, le 2 avril 2026, 17h45

**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS PRÉVUES PAR
L'ARTICLE L. 233-8 II DU CODE DE COMMERCE ET L'ARTICLE 233-16 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE
L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Date	Catégorie d'actions	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables (hors actions autodétenues (privées du droit de vote) et actions privées du droit de vote conformément à l'article L. 233-14 du Code de commerce)
31 mars 2026	Actions ordinaires (1,25 € de nominal)	103 408 575	103 408 575	102 779 199

ContactRUBIS – Direction juridique
Tél. : +33 (0)1 44 17 95 95